



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Construction d'un puits d'eau potable au camping de la Vallée-de-la-Frenchman		
Solicitation No. / N° de l'invitation : 5P420-17-5447/A	Amendment No. / N° de modification de l'invitation : 002	Date: February 1, 2018 Date : 01 février 2018
GETS Reference No. / N° de référence de SEAG : PW-17-00809783		
Solicitation Closes / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: February 6, 2018	Time Zone: Mountain Standard Time (MST)
À : 14h00	Le : 06 février 2018	Fuseau horaire : Heure Normale des Rocheuses (HNR)
Address Inquiries to / Adresser toute demande de renseignements à : Danny Ahn		
Telephone No. / N° de téléphone : (403) 292-5451	Fax No. / N° de télécopieur : 1-866-246-6893	Email Address / Courriel : Danny.ahn@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date

Amendment 02

La présente modification été soulevée afin que l'on puisse apporter des changements au dossier d'appel d'offres:

A) PARTICIPANT À LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

Nom de l'entreprise	Nom du participant
McElhanney Engineering	Michael Walker
LBM Drilling	Eric Lallier
Stantec	Guy Michaud

B) QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Doit-on faire une évaluation archéologique avant le début des travaux?

R1. Non, cela a déjà été fait par l'APC. Des protocoles réguliers seront suivis si un artefact est découvert au cours des travaux.

Q2. Y a-t-il des espèces en péril à considérer lors de l'exécution des travaux?

R2. Oui, selon l'endroit où le puits est foré. Le tétras des armoises constitue la principale préoccupation dans les environs immédiats. En même temps, il y a d'autres espèces dans la région qui peuvent influencer l'endroit et le type de travaux qui peuvent être effectués et quand l'APC informera à l'avance l'entrepreneur de ce qui doit être effectué, selon l'emplacement du nouveau puits.

Q3. Existe-t-il un calendrier spécifique lorsque les travaux doivent être terminés?

R3. Même si aucun calendrier n'a été précisé dans la DP, le financement des travaux a été alloué pour les travaux à terminer au cours de l'exercice financier actuel qui se termine le 31 mars 2018. C'est pourquoi le parc souhaite que ce projet soit terminé d'ici mars 31, 2018. Si les conditions météorologiques ou d'autres facteurs entraînent un retard, une prolongation peut être une option, mais l'objectif est d'achever les travaux comme indiqué ci-dessus.

Q4. Quel est le taux d'approvisionnement cible pour le nouveau puits?

R4. La production cible du puits de 0,2 l/s (2,64 gal. amér./min) fournirait suffisamment d'eau pour l'agrandissement prévu du terrain de camping. Ce n'est qu'un objectif planifié et il sera réévalué en fonction de la production réelle du puits.

Q5. Que se passera-t-il si nous forons à 600 pieds et ne trouvons pas d'eau utilisable?

R5. Des examens récents des puits avoisinants suggèrent que nous pourrions trouver de l'eau à un niveau peu profond ou à des niveaux de 500 à 600 pi. L'APC comprend que rien n'est garanti lors de la recherche d'eau et que de nombreux facteurs entrent en jeu dans la recherche d'eau utilisable. Si nous ne trouvons pas une source d'eau viable une fois que nous atteignons le niveau de 600 pieds, l'APC examinera les progrès et la situation actuels et déterminera s'il est possible d'aller plus loin ou d'abandonner le puits. Cette décision sera prise si et quand cette situation se présente.

Q6. Quelle est la demande approximative en eau potable des installations actuelles et futures? C'est-à-dire, quel est votre rendement idéal du puits?

R6. La production cible du puits de 0,2 l/s (2,64 gal. amér./min) fournirait suffisamment d'eau pour l'agrandissement prévu du terrain de camping. Ce n'est qu'un objectif planifié et il sera réévalué en fonction de la production réelle du puits.

Q7. Dans la section 3.1.1 de l'Énoncé des travaux, on indique « Recommander un programme de forage de puits et fournir un coût pour le programme. » Cela signifie-t-il qu'un coût détaillé pour le forage, l'achèvement et l'essai du puits n'est pas requis à l'heure actuelle?

R7. Oui, c'est obligatoire.

Q8. Si un coût est requis pour le moment, avez-vous des contraintes sur la conception du puits que vous pouvez assurer pour assurer la cohérence des prix (c.-à-d. suppositions sur la longueur de la crépine, taille des fentes, tubage et diamètre de la crépine, etc.)

R8. Non, comme cela peut être quelque peu dépendant du puits individuel, nous n'avons pas défini ces contraintes. L'objectif est d'obtenir une source d'eau utilisable pour le terrain de camping et nous laisserons ces recommandations au soumissionnaire retenu.

Q9. Souhaitez-vous seulement une analyse de laboratoire pour les paramètres de potabilité de routine, ou une suite exhaustive de paramètres pour permettre la conception future du traitement de l'eau?

R9. Nous voulons que l'analyse de laboratoire détermine les paramètres de potabilité de routine ainsi que ceux qui peuvent être utilisés pour concevoir un système de traitement qui peut être nécessaire pour assurer la potabilité.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés